

ETAT CIVIL

Nous vous faisons part de la naissance de Barthelemy NOAH, né le 25 janvier 2020, domicilié au 11 lotissement du clos du Verger. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Depuis le début de cette année, nous déplorons les décès de :

- Mme Jacqueline HAU, née le 18/09/1925 et décédée le 24/03/2020 à MARANGE SILVANGE
- M. SCHMIDKONZ, né le 17/04/1950 et décédé le 08/05/2020 à VANTOUX

EMBELLEMENT DU VILLAGE

Félicitations et encouragements aux habitants de Coincy qui, par l'aménagement d'espaces végétalisés et fleuris aux abords de leurs habitations, contribuent à embellir notre village pour le plaisir de tous.

**INITIATIVE BALADE-DECOUVERTE**

Bravo et merci à Marie-Claude et Jean-Luc MARCHAL qui organisent tous les mardis après-midi une randonnée pédestre dans la campagne environnante. Les participants adeptes de marche apprécient et découvrent avec plaisir de belles balades et la richesse naturelle de notre territoire. Les marches ont repris depuis le mardi 2 juin 2020.

VISITE SENATORIALE

Le 15 juin, visite en mairie de Coincy de Monsieur Jean Louis MASSON Sénateur de la Moselle, Conseiller Départemental du Canton du Pays Messin.



Journal communal de Coincy

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy

Le mot du maire

Le monde traverse une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle. Notre pays n'y échappe pas et a dû réagir en prenant des mesures sans précédent. Notre village a bien respecté les consignes de confinement, indispensables pour freiner la propagation de ce coronavirus, et je tenais à vous en remercier.

Dans la mesure de nos moyens, nous avons essayé d'être au plus près des personnes seules ou en difficulté. Nous avons situé les besoins immédiats, pris des nouvelles par téléphone, proposé un service de portage de pain ou autre, à domicile, effectué par un adjoint. Très vite et grâce à des couturières bénévoles du village, nous avons pu fournir, à ceux qui le souhaitaient, des masques en tissu, lavables, proposés dans un premier temps aux personnes de 65 ans et plus. Rappelons qu'à ce moment-là, il était impossible de trouver des masques, de quelque qualité que ce soit.

Nous avons donné un avis favorable à la réouverture de l'école, notre Regroupement Pédagogique Intercommunal de Ogy Montoy Flanville. Les élus, les enseignants et les personnels ont travaillé et réfléchi à la meilleure façon de mettre en œuvre les directives gouvernementales pour accueillir en toute sécurité les enfants le jeudi 14 mai.

La vie va reprendre son cours, doucement, le temps n'est pas encore venu de faire la fête. Le déconfinement doit être mesuré, respectons les gestes barrières, restons mobilisés, préservons notre santé !

Le 15 mars, vous avez élu une équipe municipale partiellement renouvelée, dans la continuité de la précédente. Malgré le contexte, vous vous êtes déplacés suffisamment nombreux pour donner une légitimité à cette équipe municipale. Je tiens à vous remercier chaleureusement de votre confiance.

Le samedi 23 mai, cette nouvelle équipe a enfin pu se réunir, en respectant les gestes barrières et de distanciation, pour procéder à l'élection du maire, des adjoints et effectuer la mise en place du nouveau conseil municipal.

Cette crise sanitaire n'est pas terminée. Elle entraîne une crise économique dont personne n'a la capacité de dire ce qu'elle nous réserve.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Avec mes sentiments dévoués.

Michel HERENCIA

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Remerciements
- Election du maire
- Gendarmerie Nationale
- Commissions communales
- Soutien aux personnels soignants
- Protections COVID-19
- Réorganisation de la boîte à livres
- Etat civil
- Visite sénatoriale
- Embellissement du village
- Initiative balade-découverte
- Adoptez le compostage
- Rappels citoyens

ADOPTER LE COMPOSTAGE

L'utilisation d'un composteur est une excellente solution pour traiter vos déchets verts et culinaires à domicile. Contrairement à une idée préconçue, le compost ne dégage pas de mauvaise odeur.

Grâce au compostage, vous réduirez d'un tiers la quantité de vos déchets et vous produirez un amendement organique de qualité pour fertiliser le jardin potager et les plantes en pots. Vous limiterez également vos déplacements en déchèterie.

**Rappel des règles et comportements civiques et citoyens :**

- les activités bruyantes sont admises seulement
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Choisir le bon moment c'est moins dérangeant!



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !
POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy !

Mairie de Coincy
1, place de la Mairie
57530 COINCY

<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél : 03 87 76 75 50
Mail : mairie.coincy57@orange.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 8 h à 10 h et de 17 h à 19 h
mercredi de 17 h à 19 h, et vendredi de 10 h à 12 h





Chers Cossignaciennes et Cossignaciens,

L'équipe municipale vous remercie chaleureusement pour le soutien et la confiance que vous lui avez témoigné, le 15 mars 2020, ce qui a permis son élection dès le premier tour.

Ce sera un grand honneur pour nous de poursuivre l'action engagée depuis 6 ans pour notre village, pour vous et avec vous, en préservant au mieux le bien-être de tous. Nous remercions tous les anciens conseillers municipaux pour leur engagement dans les nombreuses réalisations du précédent mandat.

La composition de cette équipe renouvelée à près de 50% garantit l'existence d'un esprit d'ouverture nécessaire pour avancer efficacement et faire naître de nouvelles idées. Notre ambition est d'imaginer avec vous l'avenir de Coincy et de mettre en place les changements souhaités en concertation avec tous ceux qui voudront y participer.

A très bientôt, et encore un très grand Merci à vous.

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy !

Election du maire

Le 23 mai 2020, les nouveaux élus se sont réunis en salle communale équipée dans le respect des consignes sanitaires liées aux réunions publiques. Ils ont élu le maire, Michel HERENCIA, pour son deuxième mandat, ainsi que les trois adjoints au maire :

- Gilbert GAUTHIER, premier adjoint,
- Maïté GODARD, deuxième adjointe,
- Jean-Marc SCHMITT, troisième adjoint.

Les représentations aux différentes commissions ont été définies (voir tableau ci-dessous) et sont publiées sur le site Internet de la mairie de Coincy, de même que le compte-rendu détaillé du conseil municipal du 23 mai.

Gendarmerie Nationale

Depuis le 8 juin 2020, la Brigade de proximité de COURCELLES-CHAUSSY assure l'accueil du public à titre expérimental aux jours et horaires ci-dessous :

- De 8h à 12h du lundi au samedi
- De 9h à 12 h les dimanches et jours fériés

Opération Sérénités Séniors, besoin de conseil de prévention, faite vous connaître par mail :

prevention-ggd57gendarmerie.interieur.gouv.fr

Soutien aux personnels soignants

Chaque soir, en France confinée, des applaudissements ont retenti pour soutenir et remercier les personnels soignants, en première ligne face à l'épidémie de coronavirus.

A 20 heures, pendant les deux mois de confinement, le rituel a été suivi à Coincy. Dans le lotissement le Clos des Vergers, chaque soir, une adolescente, toujours fidèle au poste, donnait quelques coups de trompe, audibles dans tout le village.

Rue Principale, après les applaudissements, quelques notes de musique, moderne, classique ou jazz, piano ou synthétiseur, retenaient le « public ». Merci à Jean François Deon qui, par cet intermède musical, permettait à des voisins confinés de se voir tout en respectant les gestes barrières.

Ces applaudissements ne résonnent plus depuis la fin du confinement, mais nous n'oublions pas la difficulté du métier des soignants et n'ignorons plus que l'hôpital est malade depuis trop longtemps. Nous restons admiratifs et reconnaissants de leur engagement quotidien et les soutenons ainsi que d'autres professions présentes et essentielles pendant le confinement pour une juste revalorisation de leurs salaires.



Protections COVID-19 : distribution de masques

Durant le confinement sanitaire, des personnes particulièrement dévouées ont confectionné des masques en tissu. Elles ont ainsi permis de fournir très vite cette protection contre le virus aux personnes dites « fragiles » alors que nulle part nous ne trouvions de masques de protection. Encore MERCI à ces couturières bénévoles qui se reconnaîtront.

Dans un deuxième temps, en collaboration avec la mairie de Ogy Montoy Flanville, nous avons pu doter chaque foyer de Coincy de masques barrières - catégorie 1, de la marque DODO, fabriqués en Moselle.

Une autre action, à l'initiative de la CCHCPP, a aussi permis d'équiper tous les foyers de Coincy de masques de protection.

La commune de Coincy vient de recevoir les masques jetables qu'elle avait commandés, nous avons le plaisir de vous offrir avec ce bulletin 6 masques par foyer.

COMISSIONS COMMUNALES : le maire est président de toutes les commissions

C.A.O Commission d'Appel d'Offres	Michel HERENCIA (Titulaire)	Gilbert GAUTHIER (Titulaire)	Marie-Thérèse GODARD (Titulaire)	Simon Pierre LEXA (Supp.)	Emmanuel STREIFF (Supp.)	Olivier DELHOMME (Supp.)	Christine DAM (Supp.)	
Budget Finances Travaux	Gilbert GAUTHIER	Stéphane HENRY	Jean-Marc SCHMITT	Olivier DELHOMME	Marie-Thérèse GODARD			
PLU Sécurité (participation citoyenne) Cadre de vie	Marie-Thérèse GODARD	Jean-Marc SCHMITT	Stéphane HENRY	Emmanuel STREIFF	Gérard GRIFFAY			
Ecole : regroupement pédagogique intercommunal	Marie-Thérèse GODARD	Christine DAM	Olivier DELHOMME	Simon Pierre LEXA				
Voirie Espaces verts Environnement Eclairage public Bâtiments	Jean-Marc SCHMITT	Emmanuel STREIFF	Gilbert GAUTHIER	Stéphane HENRY	Marie-Thérèse GODARD	Gérard FORTUNEL		
Vie associative Solidarité Communication Manifestations	Marie-Thérèse GODARD	Gérard GRIFFAY	Christine DAM	Jean-Marc SCHMITT	Simon Pierre LEXA	Stéphane HENRY	Emmanuel STREIFF	Olivier DELHOMME
Création Espace paysager	Gilbert GAUTHIER	Marie-Thérèse GODARD	Christine DAM	Jean-Marc SCHMITT	Olivier DELHOMME	Stéphane HENRY	Gérard GRIFFAY	Simon Pierre LEXA

Réorganisation de la boîte à livres dans l'ancien lavoir du village

Le principe est très simple : PARTAGER –ECHANGER

Empruntez librement et gratuitement un ouvrage pour aussi longtemps qu'il vous plaira. Rapportez-le ou gardez-le.

Vos étagères sont trop remplies, vous avez aimé certains ouvrages et vous pensez qu'ils pourront intéresser d'autres personnes du village, alors déposez vos livres dans cette boîte. Avec cette deuxième vie donnée aux livres, en libre-service, vous contribuerez à l'accès à la culture et à la lecture publique pour tous.

Cet espace de livres-échanges est à la disposition de toutes et tous, 24h/24h.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à la nature des ouvrages, à leur rangement et au bon état de la boîte à livres.



Règlement :

- On dépose un livre ou pas.
- On prend un livre qui nous intéresse.
- On lit le livre sur place ou on l'emporte.
- Les annotations dans les livres sont les bienvenues (date de lecture, commentaires, coup de cœur, ...)
- Merci de prendre soin des livres.
- Merci de déposer cinq livres au maximum.
- Merci de ne pas déposer les livres à même le sol.